



**Quatrième Numéro consacré
à l'Exposition Internationale des Arts
Décoratifs et Industriels Modernes à Paris**

REVUE MENSUELLE BELGE

LA CITÉ

URBANISME ■ ARCHITECTURE ■ ART PUBLIC

RECONSTRUCTION
DES RÉGIONS DÉVASTÉES

REDACTEURS :

MM. Fern. BODSON, architecte (Bruxelles); J. DE LIGNE, architecte (Bruxelles); J. EGGERICX, architecte (Bruxelles); Huib. HOSTE, architecte (Bruges); Raymond MOENAERT, architecte (Bruxelles); L. van der SWAELMEN, architecte-paysagiste (Bruxelles); J. M. van HARDEVELD (Amsterdam); M. Raph. VERWILGHEN, Ingénieur Urbaniste (Bruxelles), Secrétaire de la Rédaction.

COLLABORATEURS

ARCHITECTES :

Richard ACKE (Courtrai); H. P. BERLAGE (La Haye); H. J. BIRNSTINGL A. R. E. B. A. (Londres); Gaston BOGHEMANS (Menin); J. BORLEE (Jodoigne); Victor BOURGEOIS (Bruxelles); Ch. CONRARDY (Bruxelles); Julien de RIDDER (Bruxelles); Marcel GUILLEMINAULT (Paris); Léon GRAS (Anvers); J. E. HOEBEN (Bruxelles); V. HUSZAR (Hollande); LE CORBUSIER SAUGNIER (Paris); Edw. LEONARD (Anvers); J. J. P. OUD (Rotterdam, Hollande); Jozef PEETERS (Anvers); Gust. SCHLEICHER (Allemagne); F. SEROEN (Bruxelles); Raym. THIBAUT (Bruxelles); Carlos THIRION (Verviers); Henri VAN DE VELDE (La Haye, Hollande); Théo van DOESBURG (Paris); P. VORIN (Paris); E. A. VAN TONDEREN (architecte).

CRITIQUES D'ART :

Maurice CASTEELS (Bruxelles); André de RIDDER (Anvers); Elie FAURE (Paris); FIERENS-GEVAERT (Bruxelles); Julien LEONARD (Paris); Paul LEON (Paris); Jacques MESNIL (Paris); Léon ROSENTHAL, Paris), etc.

TECHNICIENS :

Charles de GRONCKEL (Bruxelles); A. KNAPEN (Bruxelles); L. J. SERIN (Bruxelles), etc., etc.

Les Rédacteurs et Collaborateurs sont seuls responsables de leurs articles. — Il sera rendu compte dans « La Cité » de tout ouvrage dont deux exemplaires seront envoyés à la Revue

Pour la rédaction, l'administration et les demandes d'abonnement, s'adresser au Siège de la Revue : 10, Place Loix, Saint-Gilles-Bruxelles.

Pour la vente au numéro s'adresser exclusivement aux librairies. Dépôt principal : Librairie LAMERTIN, 58-62 Coudenberg, Bruxelles.

ABONNEMENT: Belgique, 20 francs; Etranger 25 francs. Le numéro, 2 francs. Les abonnements peuvent se prendre en versant la somme de 20 francs au crédit du Compte chèques postaux n° 166.21 (Revue : « La Cité »). Moyennant un supplément de 3 francs les numéros seront envoyés mensuellement sous enveloppe cartonnée

LA CITE ARCHITECTURE URBANISME

VOLUME
5

NUMERO
10

Promenades dans l'Exposition des Arts Décoratifs et Industriels Modernes de Paris 1925.

LE MOBILIER

- « Nous aurons des lits pleins d'odeurs légères
- » Des divans profonds comme des tombeaux
- » Et d'étranges fleurs sur des étagères
- » Ecloses pour nous sous des cieux nouveaux ».

Ainsi, dans son livre célèbre « Les Fleurs du Mal », Charles Baudelaire donne son avis sur l'esthétique du mobilier. Et comme il a raison : des lits pleins d'odeurs légères, des divans profonds comme des tombeaux. C'est, avec toute l'exagération du romantisme, l'idéal de 1848. Il fallait des divans, des canapés, des sofas. On ignorait cela sous Louis XIV ! Les modes évoluent. Le mobilier suit la mode. Serait-il possible à une dame portant la crinoline de s'asseoir dans un fauteuil-club ? Non. Je puis donc établir un axiome : « C'est la toilette qui crée le mobilier ». La commode-lavabo disparaît, la hideuse table de nuit contenant les vases non destinés à recevoir des fleurs va mourir. Pourquoi ? Parce que la salle de bains est créée.

Je n'ai pas à vous énumérer tous nos progrès matériels. Aujourd'hui, la mode est cependant moins tyrannique qu'aux temps passés.

LA CITE. JANVIER 1926.

Nos vêtements anglais sont pratiques et confortables. Il n'y a plus que certaines parties de la mode féminine qui exagèrent et dépassent les limites de la raison, mais, souvent, n'est-ce pas pour notre plaisir?

Pour le meuble comme pour la construction, il faut que la raison préside à la composition. Tout ce qui ne sera pas raisonnable ne sera pas beau, s'éloignera de la vérité. C'est elle qui doit être la directrice des conceptions et ne pas laisser s'égarer la fantaisie. Il ne s'agit pas de rendre chaque chose sévère et ainsi de faire de chaque partie du mobilier des pièces ennuyeuses, mais il ne s'agit pas non plus d'accepter sous prétexte de fantaisie, d'ornements, des surcharges hétéroclites. Une discipline est aussi nécessaire en art que dans la vie. Il faut savoir se modérer, être tempérant, aussi bien dans les conceptions artistiques que dans la vie courante.

Un brave homme, à qui, dans l'intérêt de l'esthétique, on conseillait de laisser pousser ses cheveux...

— Je n'ai pas le temps! répondit-il.

Il y a aussi des gens qui n'ont pas le temps d'avoir du goût. Il faut avoir le temps.

Le goût sera la chose primordiale dans l'art du mobilier. Vous aurez beau être un technicien d'élite, un incomparable « ensemblier » capable de « créer », de faire neuf sans quitter les limites de la raison, si vous n'avez pas de goût, que ferez-vous?

Les Allemands, s'ils avaient du goût, seraient les premiers meubliers du monde. Mais ils restent attachés au gothique. Leurs tentatives sont presque toujours extrêmement intéressantes, elles sollicitent au plus haut point l'attention et l'intérêt par leur ingéniosité décorative, mais ils ne savent pas discipliner la fouge ornementale, ils ne savent pas affiner les silhouettes. Les modelés du bois manquent, chez eux, de fermeté, la matière n'est presque jamais traitée logiquement. Les formes générales n'ont pas de grâce et le confort général n'existe pas.

L'exposition de l'art décoratif moderne prouve dans tous les cas qu'il était faux d'attribuer à l'Allemagne la renaissance décorative. Cette inexacte affirmation a fait son temps. Les précurseurs furent

PEINTURE

LES TRAVAUX DE PEINTURE que vous avez à faire exécuter ne seront faits à bas prix et en vous donnant toutes les garanties de solidité et de durée que si votre peintre emploie les produits de la maison

DE KEYN FRÈRES

27, Rue aux Choux, 27, BRUXELLES

Téléphones : 258,12 - 163,64

ANVERS

Canal des Vieux Lions, 37-39,
Tél. : 7477

GAND

Avenue de la Cour, 1

LIÈGE

Rue des Guillemins, 59,
Tél. : 7047

NAMUR

3, rue Delvaux, 3
Tél. : 1220

USINES :

14, Impasse du Vernis, **ANDERLECHT**
Tél. : 458.82

13, Av. de l'Indépendance, **KOEKELBERG**
Tél. : 635,46

Tournez ce feuillet pour en avoir la preuve.

PARCE-QUE...

La Maison DE KEYN Frères est:

La plus ancienne firme Belge (fondée en 1840);

La plus grande vente du pays (5 maisons de vente, 2 usines);

Fournissant aux plus bas prix (suppression de l'intermédiaire, vente directe du fabricant aux consommateurs);

Ne livrant que des produits purs (certificats d'analyse délivré sur demande avec toute commande);

La firme ne fournissant pas aux particuliers, s'adresser à un entrepreneur de peinture pour obtenir ses produits.

Si votre peintre ne les emploie pas nous tenons à votre disposition des adresses de Patrons peintres sérieux dont les travaux vous donneront entière satisfaction.



P A V I L L O N R U H L M A N N

Bas-relief de Joseph Bernard. — Fontaine : L'Equilibre, par Max Blondat, sculpteur,
et Vacherot et Rioussé, architectes.



PAVILLON DU COLLECTIONNEUR : LE GRAND SALON. R. Ruhlmann et Porteneuve.
Collaborateurs : Gaudissart (Tapis et Tapisserie); Dunand (grand meuble en laque); Jallot et Rapin (meubles);
Stephany (Tissu des murs).

nos compatriotes, les artistes de l'école belge de 1890, inspirés par les exemples anglais. Morris, Crane et les préraphaélites s'appliquèrent à donner aux objets industriels une forme et un sens d'art. Le fameux livre de Morris (1878) « Les arts décoratifs, leur relation avec la vie moderne » marque une date dans l'histoire de l'art nouveau.

C'est à Henry Van de Velde que l'Allemagne doit son triomphe d'avant-guerre. C'est lui qui donna aux artistes et aux industriels les mots d'ordre.

Le mobilier constitue le gros œuvre de la production industrielle. C'est toujours à lui qu'il faut revenir pour juger de l'influence artistique dans la vie domestique. Si l'on veut juger une nation, il faut d'abord regarder comment elle est logée et meublée, car c'est là l'essentiel. Je viens de signaler l'Allemagne. Ne suffit-il pas de regarder leur architecture lourde, leurs meubles massifs pour comprendre le caractère et les mœurs des Teutons? Les Viennois, eux, sont déjà plus raffinés. Mais en France, au contraire, que de légèreté, que de grâce, que d'esprit. On peut mettre de l'esprit même dans le dessin d'un mobilier. Il faut du goût, il faut aussi de l'esprit. Des artistes de talent, des peintres, des décorateurs n'ont pas dédaigné de faire des dessins de meubles. Les « ensembliers », comme on appelle aujourd'hui les créateurs d'ensemble de meubles, sont très souvent des créateurs de valeur. Il est tout aussi difficile d'être un bon artiste du meuble que d'être un bon architecte. Et vous savez pourtant que j'évoque devant vous une carrière qui demande à l'homme qui l'a choisie d'être en même temps un artiste et un technicien.

Au point de vue du mobilier, la ligne a une importance primordiale. Les lignes constamment infléchies que l'on retrouve dans le style Louis XV, notamment, ont eues un regain de faveur au moment de la floraison du style dit « esthétique » de 1890 à 1910. Il ne faut pas oublier les formes essentielles qui s'imposent toujours. Si l'on veut donner un contour élégant, il faut y apporter de la modération et ne pas forcer l'allure extérieure. La simplicité foncière de la charpente est indispensable. L'architecture intime du meuble, qu'il s'agisse de sièges ou de buffets, reste à peu près uniforme et doit accuser la structure immédiate et simple.

Sans doute, il y aura toujours dans le travail du meuble deux courants. L'un s'efforçant de réaliser l'ameublement simple et discret d'allure, malgré la richesse que l'on peut donner à la matière, l'autre recherchant des combinaisons et visant avant tout au luxe. Il y a de nos jours ce que l'on appelle des meubles en série. C'est peut-être l'avenir de l'art mobilier, à condition que les séries soient longuement étudiées et logiquement réalisées.

L'appartement comme la maison doit refléter le caractère, les goûts, la profession de l'individu.

Le mobilier prend la place prépondérante parmi tout ce qui touche à l'ornementation intérieure; les arts accessoires de l'ameublement se modifient selon sa conception propre et de manière à s'accorder avec lui.

Si l'on veut se rendre compte de la marche générale des arts appliqués, il est nécessaire de suivre de près la production artistique du meuble. Ceux qui se sont voués aujourd'hui à sa recherche, nous donnent des œuvres nouvelles d'un goût plus sûr. Il était temps, car depuis plusieurs années déjà, le pastiche règne sur le monde. La copie et l'imitation étaient devenues courantes, elle ne choquaient plus personne, tant les mœurs nouvelles s'étaient implantées partout. Il semblait que l'artiste ne fut plus capable de créer. Ce fut l'époque de la décadence, une décadence dont on n'a pas d'exemple presque dans le passé. Toujours, chaque peuple, chaque époque a eu sa manière caractéristique. Il n'est jamais venu à l'idée d'un Grec de copier les sculptures hindoues. Sans doute, il prenait des leçons chez ses voisins, mais il ne copiait pas.

Le vent de la folie ne souffla vraiment qu'au XIX^e siècle. Jamais il ne serait venu à l'idée d'un bourgeois du temps de Louis XIV de se faire faire des meubles en style grec. C'est, comme Léon Daudet l'appelle, « le stupide » XIX^e siècle qui a créé ces choses hétéroclites devant lesquelles nos petits-neveux resteront bouche bée, des buffets « Renaissance flamande », de fausses bougies surmontées de lampes électriques, toute la série incroyable des « suspensions », etc. On comprend qu'il vienne parfois à l'idée d'un homme de se travestir en Turc, par exemple, mais concevez-vous un homme qui se promè-

nerait en ville constamment habillé en Turc. N'aurez-vous pas de doutes sur sa raison, Alors que pensez-vous d'un homme moderne qui use de la T. S. F., de l'auto, du téléphone, de l'aéro, de l'électricité et qui vit dans un décor du moyen âge? Pourquoi ne se bardet-il pas de fer? Pourquoi ne voyons-nous pas nos élégantes vivant dans des boudoirs Régence se coller des talons rouges? Il y a là un anachronisme qui, lorsqu'on y réfléchit, prête à sourire.

Dans un article récent de « La Dernière Heure », M. Maurice de Waleffe a attaqué l'art moderne. Que venez-vous, dit-il, me parler de style. Mais c'est lorsque l'époque est passée que l'on s'aperçoit du style qu'elle avait. C'est aujourd'hui seulement que l'on découvre que la période Louis-Philippe avait un style. Sans doute, lorsque l'on vit dans les années même où se crée quelque chose, manque-t-on souvent du recul nécessaire pour la juger, mais serait-il jamais venu à l'idée d'un seigneur vivant sous Louis XV le bien-aimé de commander un salon gothique? Mais, ajoute M. de Waleffe, voici la preuve de la vanité de vouloir créer un style. Les gens du temps de Louis XIV, dit-il, vivaient très probablement dans des meubles Louis XIII ou Henri II. Ils avaient hérité ces meubles de leurs parents. Sans doute, si un Monsieur du temps de Louis XIV, héritait d'un buffet Louis XIII, il le gardait, mais allait-il, s'il avait besoin d'un meuble neuf, en commander un de style égyptien? D'ailleurs, en ce temps, les connaissances des styles anciens étaient restreintes. Il était difficile d'étudier le passé et plus encore de le copier, faute surtout de moyens de communications. Les artistes, d'ailleurs, dédaignaient le pastiche. Ils créaient eux-mêmes. A la plus grande période influencée par le passé, à la Renaissance, lorsque l'on découvrit l'admirable trésor de l'Antiquité, les artistes ne copièrent pas, ils recréèrent l'antiquité à l'image de leur époque. Mais réjouissons-nous aujourd'hui, nous marchons vers la lumière.

Il serait trop long de dresser une liste complète des rénovateurs du meuble français. Ceux-ci sont d'ailleurs connus. Sue et Mare, Jacob, Riesener, Martine, peut-être le plus raffiné, Dominique, Dufrene et surtout Ruhlmann, sont les chefs de file du mouvement moderne.

Signalons la participation de l'école Boule à l'effort.

L'exposition réalise un grand progrès. Elle a remis en rapport artistes et industriels. Elle a renoué la tradition du XVIII^e siècle. Fabricants et créateurs de modèles se connaissent désormais.

Mais examinons les divers meubles et voyons quels sont les principes mêmes de leur essence.

Les sièges sont les meubles dont les lignes restent à travers le temps, les époques, les modes les plus immuables. Leur forme est directement attachée à la constitution même de l'homme. Ils sont très sensibles et il faut beaucoup de doigté pour bien composer un siège. La chaise et le fauteuil sont les pierres de touche de l'ensemble. Celui qui composera bien ses sièges, composera bien son mobilier. Il est possible de changer la disposition d'un buffet, d'en modifier les proportions, de le situer en hauteur ou en largeur.

Le siège doit rester conforme à notre nature. L'étrangeté aura des bornes et le plus audacieux novateur ne pourra jamais mettre une chaise les pieds en l'air. La charpente générale des sièges est trouvée depuis les temps les plus reculés. Sa destination est précise. Mais à travers les siècles, que de nuances, que d'inflexions; on pourrait faire une étude historique des sièges, et cela révélerait la psychologie de toutes les époques. Jetons un coup d'œil sur le passé.

Voyez les sévères chaises gothiques, l'ampleur des fauteuils Louis XVI, la longueur des chaises longues de la Restauration. L'étude de ce mobilier historique nous conduit à connaître mieux les âges passés. Le Louis XVI nous révèle le besoin d'intimité, de confort. Les fauteuils Louis XVI sont resserrés contre le corps. Ils offrent des appuis douilletts, moulés sur nos poses normales. Les canapés sont favorables aux conversations à deux, galantes, confidentielles, les bergères enveloppent notre fatigue. Aujourd'hui, d'ailleurs, nos artistes recherchent les formes du Louis XVI. Mais quelle diversité dans les sortes de sièges? Il y a les sièges destinés au repos, ceux destinés au travail. Un siège d'antichambre et un siège de salon ne doivent pas être conçus sur le même plan, puisqu'on ne s'y assied pas tout à fait de la même manière et pour le même objet. Les modifications peuvent être nombreuses, car, outre les différences

de destination, il y a les différences d'emplacement. Un siège destiné à prendre place à côté de tel autre meuble, à faire corps avec lui ou à s'encastrier exactement dans tel espace, autant de problèmes.

Ne faut-il pas de l'ingéniosité pour faire entrer dans un espace extrêmement réduit, au bas de l'escalier par exemple, un siège avec tablette à écrire, un portemanteau, une boîte à brosse, bref, un aménagement d'antichambre. Les parties sont reliées les unes aux autres, le meuble est donc unique. Malgré cela, les détails des sièges peuvent varier à l'infini. Les pieds et le dossier sont susceptibles de mille modifications.

L'étoffe dont on recouvre certains fauteuils doit être également harmonisée avec les bois.

Le Louis XIII et le Louis XIV appelaient la tapisserie sévère à la place de la soie et du satin qui, eux, sont tout indiqués pour le Louis XV et le Louis XVI. Le bois naturel, les tons sombres et chauds conviennent au Louis XIII et au Louis XIV. Les styles des derniers Louis réclament le blanc, la dorure, le rose tendre ou le vert mil.

Jadis, on exigeait des meubles et des tentures austères : la tapisserie ancienne, les cuirs de Cordoue. Le gothique et des débuts de la Renaissance jusqu'à l'époque Régence, on connut les meubles couverts de cuir, solennels et rigides.

Il faut tenir compte aussi des propriétés des recouvrements. Le cuir est froid au toucher. En hiver, un « club » moderne recouvert de cuir n'est pas aussi confortable qu'un « club » recouvert de drap. Enfin, les cretonnes de tous genres et de toutes couleurs, les velours, les satins forment pour les meubles des adjuvant puissants et fort divers, on y trouve tous les tons et toutes les couleurs.

Pour orner le meuble, on peut avoir recours à la marqueterie, à la sculpture et aux applications de métal, sans parler de la broderie pour les sièges et les rideaux. La marqueterie joue le rôle le plus important et peut être employée de la plus heureuse façon, notamment dans la composition de panneaux sobres. Les boiseries peuvent être aussi enrichies par la marqueterie qui peut faire courir le long des murs une large frise bordant les lambris.

La sculpture rehausse les montants des meubles, les pieds, les conoles, les supports. Elle peut adoucir les contours architecturaux sans les déborder et sans les défigurer. Quant aux applications de métal, il faut les employer avec discrétion, sinon le meuble semblera disparaître sous la surcharge et l'ornement et il faut éviter cela à tout prix. Une femme ou un meuble trop paré ont les mêmes inconvénients. Ce sont des choses difficiles à manier et ennuyeuses à voir. Le meuble, les sièges, notamment, peuvent être recouverts d'étoffe, de cretonne, de cuir.

Ce sera l'honneur de l'exposition des arts décoratifs et industriels modernes de 1925 d'avoir fait triompher dans un centre comme Paris les principes de renouveau dont je viens de parler. Il serait fastidieux de dresser un catalogue de tous les exposants et de faire par le menu la description de tant d'ameublements divers. Disons que tous, en général, s'inspirent aux bonnes sources d'inspiration, c'est-à-dire à la logique et à la raison.

Charles CONRARDY.

U R B A N I S M E

(S U I T E)

Le vaste problème de la reconstruction des pays dévastés fournissait l'occasion d'envisager tout ce qui est susceptible d'avantager les régions éprouvées. L'opportunité était, en effet, favorable à toutes les améliorations et la reconstruction devrait permettre de corriger les fautes du passé et de doter les villes renaissantes des progrès accomplis.

Cette observation a d'ailleurs été faite en France où elle a hâté le vote de la loi du 14 mars 1919 relative au plan de reconstruction, d'embellissement, d'aménagement et d'extension des villes françaises. De cette loi résulte l'obligation pour toutes les villes sinistrées en même temps que pour toutes celles de l'intérieur comptant plus de 10,000 habitants, de dresser ce plan dans un court délai qui vient d'être prolongé.

En sorte que la question offre ainsi un caractère indiscutable d'opportunité.

Cela est d'ailleurs une nécessité si l'on veut que les villes continuent d'être l'agent le plus actif de civilisation et de progrès.

En effet, l'observation rend évident que la concentration de population est le facteur le plus favorable à tout perfectionnement et à l'enrichissement. L'activité du travail ainsi que son rendement proviennent de l'énergie initiale et, d'accord avec l'adage américain, l'on peut dire que, si 10 personnes travaillant ensemble font plus de travail que 50 personnes isolées, il n'y a pas de limite au travail que peuvent accomplir 100,000 personnes travaillant ensemble.

La concentration de la population dans les villes apporte des conséquences multiples dans tous les besoins et dans toutes les fonctions de ces agglomérations ou centres économiques.

Elle est toujours manifestée par un développement qui est

d'ailleurs variable et qui dépend surtout des moyens de transports d'approvisionnement et d'expédition de l'agglomération envisagée.

Cette concentration de population, née des besoins de l'industrie et du commerce, donne donc à la ville un développement qui correspond avec les facilités qu'elle possède pour l'approvisionnement en grande masse des produits qui l'intéressent. Mais ceci est encore lié à une question de position et d'aménagement favorables à la manutention en même temps qu'au transport. (C'est de là que résulte la supériorité des ports maritimes).

Le choix de la main-d'œuvre et son abondance constituent aussi un des avantages considérables que ne possèdent que les grandes agglomérations.

Il en est de même des facilités de transaction qui résultent du groupement des industries similaires, lequel favorise la visite des acheteurs et l'échange des produits.

Les villes, enfin, en raison de leur concentration de population, constituent des centres incomparables de consommation et d'approvisionnement dont bénéficient directement les banlieues immédiates et dont peuvent profiter aussi, même sur un rayon assez étendu, les campagnes avoisinantes dont la production se trouve stimulée par le facile écoulement des produits.

C'est de l'ensemble de ces faits, qui démontrent les avantages des groupements urbains, qu'est résulté l'accroissement considérable des revenus et de la richesse publique. La statistique déjà ancienne de 1887 — et le mouvement s'est amplifié et généralisé en France — montrait déjà l'influence directe de l'agglomération urbaine, celle de la région parisienne en particulier, sur les ressources du budget national.

En 1887, le revenu global des impôts de toute espèce s'élevait donc en France à 3,874 millions, sur lequel il faut retenir 1,331 millions, soit 32.3 p.c. de l'ensemble imputé au Département de la Seine.

L'essor national industriel et commercial est donc grandement favorisé par le développement des villes, lesquelles influent directe-

ment sur les campagnes et leur donnent des avantages correspondants.

Remarquons ici que les migrations internes de la population des campagnes vers les villes résultent en grande partie de la transformation des procédés de culture. Celle-ci, hors l'époque plus ou moins active des récoltes, car elles sont aussi facilitées par un outillage moderne, exige un personnel plus restreint et nombreuse est l'affluence aux villes des manœuvres agricoles. Ceci a d'ailleurs son utilité, car cela apporte à la ville une main-d'œuvre utile préférable à l'émigration des travailleurs nationaux.

La citadinisation de ces populations est donc un problème latent, tant que se poursuit le phénomène. Il convient de l'envisager et de le rendre possible par des moyens appropriés, par des améliorations hygiéniques, notamment la création de logements salubres.

Citons ici à ce sujet l'exemple des cités industrielles d'Angleterre et d'Allemagne, lesquelles sont chargées d'une population très dense et se maintiennent, grâce à des dispositions hygiéniques appropriées, dans une situation prospère.

Des améliorations d'hygiène peuvent, en effet, tout en réduisant la mortalité, permettre aux villes de s'accroître en grande partie sur elles-mêmes et y favoriser les naissances.

Parlerons-nous enfin du rôle de la citadinisation dans l'ordre social? Il est évident que l'apport constant de la classe ouvrière favorise son influence et son accès au pouvoir politique.

Il appartient à l'élite bourgeoise de se faire l'éducatrice des nouvelles classes sociales et de les amener avec elle et par elle à la vie publique. De cette façon, la ville se montre encore favorable à la coopération des classes et au bien-être social. Ne contient-elle pas en outre tous les moyens d'éducation, foyers intellectuels et artistiques? Institutions, écoles, bibliothèques, musées s'y trouvent de même centralisés et deviennent une commune ressource d'instruction.

Ainsi les meilleurs chances d'enrichissement, de progrès et aussi de plaisir se trouvent être actuellement le privilège de l'organisation

urbaine et ceci explique les effets de leur attraction. En dehors de la question de natalité, on ne peut espérer retenir à la campagne une population plus nombreuse qu'en améliorant les conditions actuelles, en particulier ce que les Américains appellent les « aménités sociales » désignant sous ce nom ce qui a la qualité d'être plaisant ou agréable et c'est par le développement des réunions et jeux en commun que les gouvernements de l'Amérique du Nord ont entrepris de retenir la population dans les districts ruraux.

Mais les grandes agglomérations ne peuvent se créer à la fantaisie des volontés aveugles et des intérêts privés. Elles deviendraient le tombeau de la race si leur développement n'était pas réglé conformément aux principes d'hygiène, de salubrité et de prévoyance.

C'est à l'urbanisme qu'appartient le rôle de coordonner les diverses nécessités physiologiques en même temps que les éléments nécessaires au bien-être et à la rénovation de la vie sociale.

Une société d'entr'aide sociale : « LA RENAISSANCE DES CITES », créée depuis la guerre, s'est consacrée, en France, à ces idées. Dans le concours d'idées sociales, organisé par elle parallèlement à ses travaux techniques, elle indique le double but que doit contenir le problème de la reconstruction des villes.

« Le but en est déterminé par la nécessité même de l'heure. En effet, les villes et les bourgs qu'il s'agit de réédifier là où s'est étendue l'invasion, doivent non seulement marquer un progrès dans l'ordre matériel, mais exprimer notre notion moderne de la vie associée, notion qui peut se résumer brièvement ainsi : Obtenir par la structure même de la Cité l'ordre et la cohésion sociale qui permettent à la collectivité d'exiger de l'individu le maximum d'effort utile et à l'individu de recevoir du groupe les moyens de se développer pleinement dans la liberté et le bien-être ».

Or, ces idées qui commencent à peine à se dégager de la sociologie générale, ne sont pas familières aux personnes, administrateurs ou techniciens, chargées de la mise en œuvre des données de l'urba-

nisme. Elles doivent leur être suggérées par ceux qui en ont fait un objet d'étude. De cette rencontre de points de vue divers, mais nécessaires à relier, s'affirmera que la ville n'est pas seulement un ensemble de maisons soumises aux règles de la composition architecturale et de l'hygiène, mais qu'elle doit présenter un ordre dispositif qui est une affirmation d'un ordre social. Sa forme et la distribution de ses parties, outre qu'elles expriment les idées dominantes qui groupent les hommes et qu'elles donnent corps à leurs inspirations, doivent être comme une incitation permanente à l'activité sociale, un moyen d'attraction vers les idées communes qui conditionnent et unifient les vies particulières. Dans le même sens, l'urbaniste belge VERWILGHEN a dit : « L'urbanisme est une science appliquée » qui tend à faire le cadre matériel d'un ordre social nouveau ».

Cette initiative nouvelle ne peut manquer d'avoir une répercussion directe sur la vie sociale, car si, en biologie, la fonction crée l'organe, en sociologie, l'organe crée le besoin : les chemins de fer et les moyens de transport modernes toujours insuffisants malgré leur développement extraordinaire en sont la meilleure preuve. De même le temple ou l'église favorise le développement religieux, l'école celui de l'instruction et les aménagements sociaux les développements de la vie sociale; mais de même qu'à toute religion il faut un prêtre, à toute école un maître, il est nécessaire, pour édifier la Cité qui se prépare, des architectes ou ingénieurs économistes et sociaux; ce sont, d'après un vocable nouveau, les urbanistes ou architectes et ingénieurs urbanistes.

Il est permis d'affirmer qu'il existe une science de l'aménagement des villes. Cette science doit être rangée sous l'égide de l'art civique, mais il n'est pas inutile de s'y arrêter, cette expression très caractéristique, traduction de l'expression anglaise « Civic art », étant encore peu usitée en France. L'art civique est la partie des arts appliqués à tout ce qui concerne le citoyen. Un maître de l'urbanisme moderne, M. Louis VAN DER SWAELMEN, dans son bel ouvrage « Préliminaires d'Art civique », en donne cette définition :

« L'art civique rassemble sous son égide tous les arts du dessin : architecture, art des jardins, sculpture et peinture ornementale ainsi que leurs applications mineures et domestiques. Il s'aide de toute la technique. Il s'appuie sur l'hygiène, l'art de l'ingénieur, sur la sociologie, le droit et les sciences administratives ».

Au point de vue que nous considérons, l'art civique comprend l'art civique rural et l'art civique urbain, ou urbanisme. On a donné de celui-ci maintes définitions.

C'est l'étude des éléments et la mise en œuvre des facteurs favorables au développement des agglomérations humaines, pourrait-on dire.

« C'est la socio-biologie des cités », dit l'architecte belge de RIDDER.

« C'est l'art appliqué de la science d'observation qu'est l'anthropogéographie ou la géographie humaine », dit M. SCRIVELOYER, le sociologue lillois.

« C'est, dit l'urbaniste américain GEO FORD, la science et l'art d'appliquer la prévoyance pratique à l'élaboration et au contrôle de tout ce qui entre dans l'agglomération matérielle d'une agglomération humaine et de ce qui l'entoure ».

Si le mot est nouveau, l'idée est de tous les temps et il suffit pour s'en convaincre de citer quelques noms de bâtisseurs de villes : SEMIRAMIS, qui édifia les jardins suspendus de BABYLONE, ALEXANDRE, qui fonda ALEXANDRIE; CLAUDE, qui fonda LYON; NERON lui-même qui, dit-on, incendia ROME afin de réaliser les plans depuis longtemps préparés; LOUIS XIV qui édifia VERSAILLES; NAPOLEON I^{er}, à qui l'on doit la Place de l'Etoile et la rue de Rivoli; HAUSSMANN, WAISSE, les deux préfets du second Empire, qui marquèrent si fort leur empreinte, le premier à PARIS, le second à LYON.

L'époque médiévale n'évoque pas de nom marquant; cependant, c'est l'époque où nombre de villes ont été construites suivant les plans les plus harmonieux et pittoresques établis dans certaines

régions, par exemple dans la région des Flandre, avec un tel caractère d'unité et de méthode, qu'il faut admettre que la foule obéissait alors à des suggestions inconscientes reflétées dans toutes les parties de l'art.

Les définitions que nous avons données et rapportées plus haut, montrent par leur diversité et même leurs contradictions que l'idée d'urbanisme est trop complexe pour être concrétisée tout entière dans une formule brève tout à fait exacte et on se rend compte, en effet, de sa complexité lorsqu'on analyse ses divers objectifs.

Si la ville, en effet, est comme une usine où tout doit être disposé et ordonné en vue d'obtenir de l'ensemble des organes le meilleur rendement économique, où il n'y aura, par conséquent, ni point de rebroussement ni parcours inutile, où nul effort ne sera gaspillé, où aucun ne sera inutilisé, il faut penser avant tout qu'elle est faite pour l'homme et, suivant la parole d'Aristote, « pour assurer sa sécurité et son bonheur ». Elle devra donc réunir tous les facteurs du bien-être matériel et moral des citoyens en même temps que la totalité des mesures de prévoyance qu'impose la nécessité de lutter contre les inconvénients de l'encombrement et du surpeuplement.

Disons aussi qu'il est indispensable de prévoir avec l'ensemble du problème d'ordre matériel, tout ce qui intéresse l'instruction et l'éducation des habitants de la ville. L'éducation morale et civique sera un bienfait social surtout si elle s'étend à la classe populaire habituellement déshéritée. Cette condition n'est pas seulement favorable, mais elle est nécessaire au développement de la cité dans le calme et la paix.

Enfin, l'idéal de la conception étant d'embrasser l'avenir jusqu'à vouloir immortaliser la cité, toutes les ressources artistiques s'emploieront légitimement à l'accomplissement de cette destinée.

Ce programme, évidemment considérable, pourrait paraître ambitieux. Mais combien, même somptueux, il offrirait d'avantages sur l'emploi malheureux des ressources consacrées actuellement, sous forme d'assistance, à l'entretien de la misère publique.

On peut, en effet, évaluer à plusieurs milliards, les dépenses

faites annuellement en France pour les services d'assistances, hôpitaux et asiles.

Ces dépenses pourraient être fortement réduites si chaque année une portion toujours croissante de ce budget était consacrée à la création de logis sains, salubres et agréables où les générations grandiraient et se reformeraient dans des conditions d'amélioration pour la race.

M. Edouard HERRIOT voyait plus la chose que le mot quand il traçait ainsi son programme à l'occasion de l'exposition de LYON en 1914.

« L'administration de la petite ville doit cesser d'être empirique pour devenir une véritable science. Prévoir l'existence rationnelle d'une agglomération humaine, lui ménager des espaces libres et des réserves d'air, assurer son bon entretien, la défendre contre les fléaux de toutes sortes qui la menacent, pourvoir au transport des habitants, lui fournir des eaux saines, la débarrasser des produits usés, réformer l'habitation, choisir le meilleur mode d'éclairage, surveiller l'alimentation, vérifier des denrées essentielles comme le lait, dépister les falsifications et les fraudes, protéger la première enfance, moderniser l'école, généraliser la propriété, compléter l'enseignement national par des enseignements locaux, créer aux travailleurs une hygiène, établir ou perfectionner les œuvres sociales, organiser la lutte contre les maladies infectieuses, transformer nos hôpitaux, nos asiles de nuit, nos crèches, rechercher ce que doit être l'œuvre vraie d'un bureau de bienfaisance, encourager la culture physique et les sports indispensables aux citadins, fleurir cette ville et de toute façon couronner, par l'intervention de l'art, cet effort vers la science ».

Le plan ainsi tracé magistralement paraît énorme bien qu'aucun de ses points ne soit négligeable. L'on ne saurait le détailler mieux, ni d'une manière plus positive pour faire sentir la corrélation intime qu'il y a entre les problèmes vitaux d'une cité, la prévoyance, l'hygiène publique, l'hygiène sociale et l'esthétique.

Les Anglais, qui s'intéressent beaucoup à la question, emploient un terme moins général. Ils l'appellent le « Town Planning ». Cette

définition expressive n'entrevoit que l'art de tracer des plans de villes.

Les Américains s'étendent dans le « Landscape Architecture » aux paysages urbains, ruraux ou naturels.

Enfin, les Allemands se servent du terme « Stadtebau » et cette science est très développée chez eux.

L'urbanisme modèle est fait de prévoyance et de concordance et pour réaliser son but, il trouve son expression la plus complète dans un plan de coordination des divers organismes étudiés et prévus en fonction les uns des autres. Ce plan s'appelle en France « plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension »; en Belgique et en Hollande, « plan régulateur ». Les Anglais et les Américains l'appellent « comprehensive plan ».

Mais l'établissement de ce plan exige des mesures préparatoires dont la prévision a été omise en France, avant de passer à l'exécution trop précipitée des plans de villes prescrite par la loi du 14 mars 1919: c'est l'étude des conditions et des manifestations d'existence et de développement de la cité dont il s'agit de déterminer l'avenir. Cette première phase est appelée par les Anglais « Development Civic survey », qu'on peut traduire par : Examen de l'état de développement civique.

Les Belges ont proposé de lui donner le nom de « Dossier de la ville ». C'est l'analyse de ce dossier qui permettra de déterminer, d'après l'examen du passé et du présent de la cité, les germes de l'avenir, car la vie des villes est continue. Ce sont donc les lois de cette continuité et de ce développement qu'il s'agit de dégager pour chacune d'elles. C'est le problème de *l'évolution des villes*.

Il n'était pas inutile de s'arrêter un instant à cette terminologie, car les mots servent de véhicule aux idées.

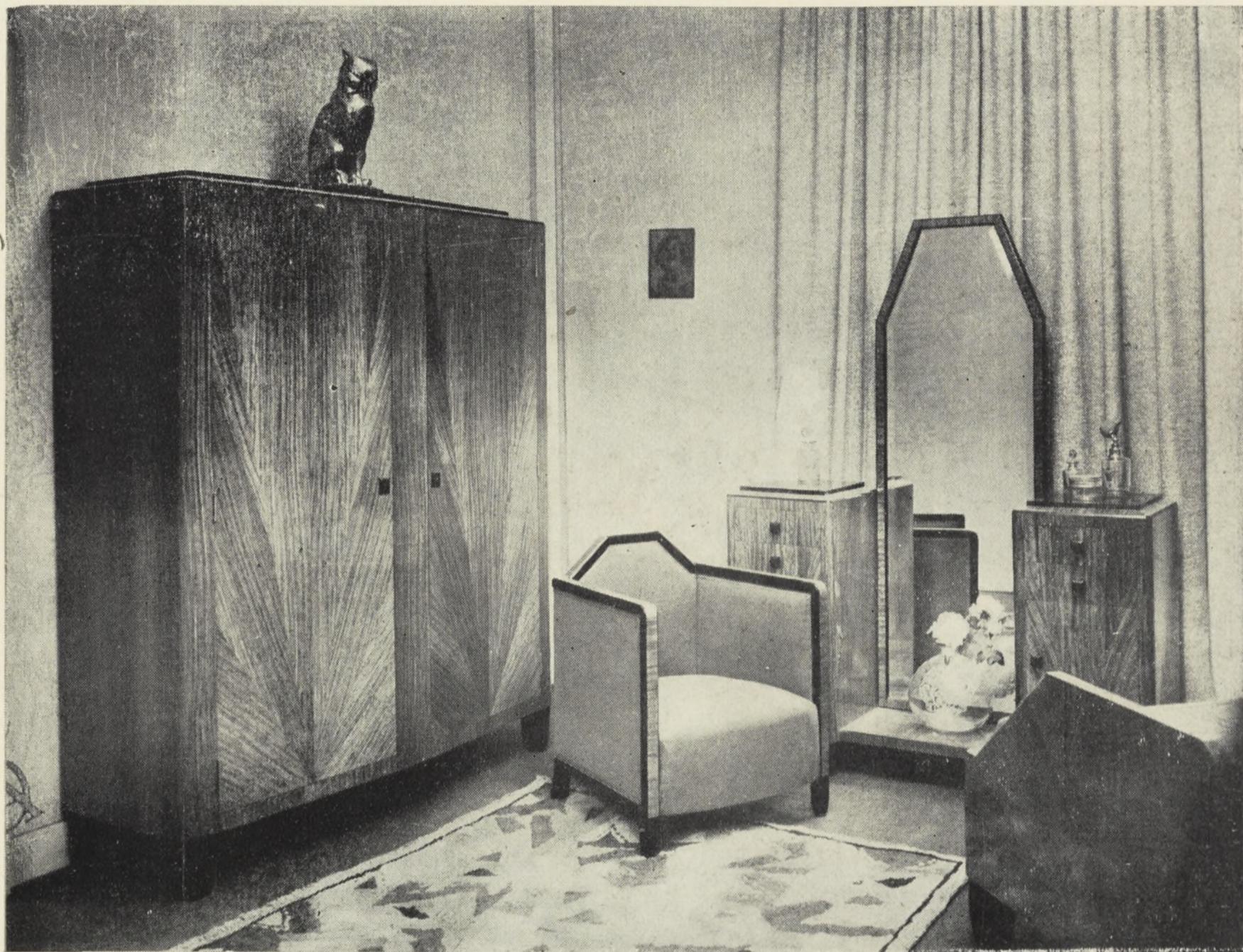
Un vif mouvement se manifeste à notre époque dans tous les pays civilisés en faveur des villes. Ce mouvement se traduit notamment par des règlements et des lois, dont l'objet est de subordonner davantage le particulier au général. De là une opposition sérieuse qui, en France tout au moins, risque de mettre en échec les dispositions légales favorables obtenues à grand'peine. L'esprit de routine est plus

puissant encore que l'intérêt et il s'est manifesté dans mainte ville des régions dévastées là où, précisément, la besogne très urgente se trouvait facilitée par des destructions.

L'obstination des habitants contre tout changement vient de ce qu'on ne leur montre pas suffisamment les avantages d'une distribution nouvelle et plus avantageuse de la propriété ou bien parfois d'un attachement instinctif à ce qui fut leur bien à eux et aux leurs dans la suite des temps.

L'éducation du public est donc à faire, celle aussi des administrateurs. L'une et l'autre sont aussi indispensables pour permettre l'aboutissement des projets qui, en fin de compte, relève de l'adhésion du public et de ses élus. Quant aux législateurs, il faut leur suggérer les mesures opportunes pour la réalisation de ses desseins. C'est une tâche capitale qui ne peut être assumée que par le dévouement actif et éclairé des hommes qui comprennent l'opportunité et la gravité de l'heure qui, disait-on déjà lors de l'armistice, ne sonnera pas deux fois pour cette grande tâche.

Pierre BOURDEIX,
Architecte à Reims.



UNE AMBASSADE FRANÇAISE : CHAMBRE DE MADEMOISELLE,
par R. Gabriel. Collaborateurs : Gaudissart (Tapis); J.-J. Martel (Sculpture).



Hall d'attente pour un Ministère des Beaux-Arts,
M. Roux-Spitz, architecte, Sculptures de Le Roux, Traverse et Wlerick
M. Barbedienne, Editeur.

Ville de Bruxelles

Cours Supérieurs pour Techniciens
(Section de Constructions civiles)

organisés par l'Association des Anciens Elèves des Ecoles industrielles
du Grand Bruxelles

Ces cours, donnés par des professeurs de talent avec un dévouement désintéressé, permettent à la jeunesse studieuse d'étendre les connaissances acquises à l'école industrielle.

De nouveaux professeurs sont venus s'ajouter à ceux qui aident déjà depuis de nombreuses années l'Association dans la voie que celle-ci s'est tracée et plusieurs cours sont encore à l'étude, afin de permettre dans un avenir prochain, la réalisation d'un ensemble de cours qui permettront aux auditeurs d'acquérir les connaissances nécessaires pour l'obtention d'un diplôme de technicien en constructions civiles, chimie, électricité et mécanique.

De nombreuses conférences sur des sujets techniques spéciaux seront annoncées ultérieurement.

Les cours reprendront aux dates indiquées ci-dessous. Ils se donneront dans les locaux de l'école industrielle, Palais du Midi, dans les salles indiquées spécialement pour chaque cours. La séance d'ouverture a eu lieu le jeudi 21 janvier 1926, à 19 heures.

M. D. Francken, architecte provincial honoraire, professeur honoraire à l'école industrielle d'Anderlecht, a fait sur « La Senne, facteur puissant des transformations de la capitale », une conférence agrémentée de projections lumineuses.

COURS DE MATHÉMATIQUES SUPÉRIEURES

Professeur M. V. MAES, docteur en sciences physiques et mathématiques.

1926. — Calcul différentiel. Théorie des limites. Infiniment petits. Continuité. Dérivées et différentiels. Théorie des fonctions continues. Formules de Taylor. Extrêmes. Séries. Nombreuses applications du calcul des dérivées aux questions d'ordre géométrique, mécanique, physique, etc.

1927. — Calcul intégral. — Applications des calculs intégral et différentiel à la géométrie. Quadratures. Rectifications. Intégrales doubles. Cubatures. Intégrales triples. Application des calculs différentiel et intégral à la mécanique. Centres de gravité. Moments d'inertie. Attraction des corps. Courbure des courbes et des surfaces. Torsion. Compléments à la théorie des séries. Coordonnées curvilignes. Aperçu de la théorie des équations différentielles.

Tous les lundis et samedis, à partir du 23 janvier 1926, de 18 h. 30 à 20 h. Salle 30.

COURS DÉVELOPPE DU BATIMENT

Professeur M. Daniel FRANCKEN, Architecte provincial honoraire.

1926. — A) Fondations. — Sondages, Terrassements, Etudes du terrain. Fondations superficielles à sec, en terrain mouillé et sous eau; différents systèmes de fondations superficielle, profondes en terrains aquifères, sur pilotis en bois, pieux métalliques et en béton armé, fondations par compression du sol, en terrains affouillables, sables bouillants, etc.

B) Les pierres à bâtir du pays et d'importation. — 1° Leurs origines géologiques et leur composition quant à la détermination de leur résistance au climat. 2° Leur influence sur le caractère architectural des diverses régions et leur utilité de propager l'emploi des nombreuses variétés existant en Belgique et presque totalement ignorées (avec visites démonstratives).

Tous les mardis, à partir du 26 janvier 1926, de 18 h. 30 à 19 h. 30. Salle 33.

COURS SUR LA RESTAURATION DES MONUMENTS

Professeur M. Daniel FRANCKEN, Architecte provincial honoraire.

1926. — Aperçu sommaire sur l'évolution de l'architecture religieuse, civile et militaire en Belgique (avec visites démonstratives).

Tous les jeudis, à partir du 28 janvier 1926, de 18 h. 30 à 19 h. 30. Salle 33.

COURS DE STABILITE DES CONSTRUCTIONS

Professeur M. VANDEPERRE, Ingénieur des Constructions civiles. A. I. Br.

1926. — A) Partie théorique. — I. — Système simple : a) Cas simple de sollicitation; b) Cas de sollicitation composée. — II. Système complexe : a) Distinction des systèmes; b) Système complexe à nœuds articulés (ou supposés tels); c) Système complexe à nœuds solidaires ou à encastremets. — III. Résistance et poussée des terres : 1° Fondations; 2° Radiers généraux; 3° Murs de soutènement; 4° Culée de voûtes contrebutées. IV. — Poussée des liquides : 1° Réservoirs; 2° Murs de quai. V. — Maçonnerie: 1° Ferme à trois rotules; 2° Application du calcul simplifié des voûtes en maçonnerie.

B) Applications pratiques. — Calcul type des chevrons, fers à vitres, des pannes, des fermes, des poutres, des poteaux, des fondations et des maçonneries.

Tous les vendredis, à partir du 29 janvier 1926, de 20 à 21 heures. Salle 33.

COURS DE CALCUL DES OUVRAGES EN BETON ARME

Professeur M. G. DUCHATEAU, Ingénieur des Constructions civiles A. I. Br.
Ingénieur des Chemins de fer de l'Etat.

1926. — Généralités. — Hypothèses fondamentales, éléments constructifs. — Pièces tendues. — Canalisations, réservoir cylindrique. — Pièces comprimées. — Colonnes courtes et longues, flambage, béton fretté et tubé, fonte frettée. — Pièces fléchies. — Dalles et poutres rectangulaires, hourdis nervés, formules rapides, méthodes exactes, résistance aux efforts tranchants et rasants, calcul des flèches. — Pièces comprimées et fléchies. — Voûtes et arcs. Portiques. — Considérations générales sur le calcul des ouvrages. — Dispositions d'ensemble, recherche de l'économie, rédaction des métrés et devis.

Tous les lundis, à partir du 25 janvier 1926, de 20 à 21 heures. Salle 33.

COURS DE CHAUFFAGE, SECHAGE ET VENTILATION

Professeur M. H. LENFANT, Ingénieur architecte A. I. G.
Architecte des Chemins de fer de l'Etat.

Combustibles et combustion. L'air. Eau et vapeur. Transmission de la chaleur. Mouvement des gaz et des fluides dans les cheminées et les conduites. Chauffage par poêle vapeur, eau chaude, air chaud, gaz et électricité. Choix d'un système de chauffage. Ventilation. Installations industrielles.

Tous les vendredis, à partir du 29 janvier 1926, de 18 h. 30 à 19 h. 30. Salle 37.

COURS DE GENIE CIVIL

1^{re} partie. Professeur M. R. FERRY, Ingénieur des Constructions civiles A. I. G.
Ingénieur des Chemins de fer de l'Etat.

Ouvrages en maçonneries, ponceaux, ponts, tunnels. Ouvrages en béton et en bois. Ouvrages métalliques, ponts-routes, ponts-rails, etc. Arcs. Cantilevers et autres constructions. Ponts mobiles. Notions sur l'établissement des routes, chemins de fer et canaux. Fondations des ouvrages d'art.

Tous les jeudis, à partir du 28 janvier 1926, de 20 à 21 heures. Salle 33.

2^e partie. Professeur M. CLAREMBAUX, Ingénieur des Chemins de fer de l'Etat.

Le programme de ce cours et la date d'ouverture seront publiés ultérieurement.

Un cycle de causeries consacrées à la géologie pratique, les installations sanitaires, l'électricité à l'usage du bâtiment, le droit en matière de travaux, le droit immobilier, l'assainissement des villes, les cités jardins, les habitations à bon marché, l'habitation des classes moyennes, complètera les cours. Les dates seront annoncées ultérieurement.

Afin de permettre aux élèves de suivre tous les cours avec fruit, il sera créé un service d'autographies pour chaque cours qui constituera une documentation complète des matières enseignées.

Les cours sont gratuits. Le droit d'inscription est fixé à 10 francs par élève et par cours; le cycle de huit cours 40 francs. Les membres de l'Association profiteront d'une réduction de 50 0/0.

Les inscriptions sont reçues par le concierge de l'Ecole industrielle, Palais du Midi.

LE PRESENT NUMERO RENFERME 4 PLANCHES HORS TEXTE

PRIX DE L'ABONNEMENT A L'ANNEE EN COURS (V^e VOLUME) Belgique Etranger
Francs belges
 DE « LA CITE » 20.00 25.00

Tout nouvel abonné peut obtenir, à titre de prime :

- a) Les 3^e et 4^e années de « La Cité », au prix réduit de 5.00 7.50
 (Le prix en librairie est de 10 francs Belgique, 15 francs étranger).
- b) *Le Cœur de la Ville de Bruxelles*, par Charles Buls, avec traduction d'une conférence de C. Gürlitt sur la « Conservation du cœur d'anciennes villes ». Une brochure de 24 pages. (Prix en librairie : 2 francs.) gratuit
- c) *L'Abbaye de la Cambre*, par G. des Marez. (Prix en librairie : fr. 1.50). gratuit
- d) *Paul Hankar (1859-1901)*, par Ch. Conrardy, et Raym. Thibaut. Une brochure illustrée. Prix en librairie : 3 francs. gratuit

Editions "TEKHNE"

- LA CITE. Première année. (Rare.) fr. 20.—
 Deuxième année. (Rare.) fr. 10.—
- L'Art et la Société*, par H.-P. Berlage, architecte à Amsterdam. Tirés à part de la Revue « Art et Technique » (septembre 1913-février 1914). Un volume luxueusement imprimé et illustré de 98 clichés fr. 20.—
- Matériaux de substitution dans la construction de maisons*, par J Seroen, architecte. Une brochure illustrée fr. 2.—
- L'habitation coloniale Sa construction au Congo Belge*, par Gast. Boghemans. Une brochure de 20 pages abondamment illustrée fr. 3.—
- Constantin Meunier. L'historique de son monument au travail*, par R. Thiry et G. Hendrickx. Une brochure illustrée fr. 1.—
- L'Art des Jardins et le nouveau jardin pittoresque*, par Louis van der Swaelmen, architecte-paysagiste fr. 1.—
- LA REVUE « TEKHNE » Collection complète de la 2^{me} année (1912-1913). Beau volume de 516 pages, sur papier couché, illustré de 250 clichés fr. 15.—

Pour s'abonner à « La Cité » ou obtenir des livres, il suffit de verser, dans n'importe quel bureau des postes, au crédit du compte chèques postaux n° 166.21 Revue « La Cité », la somme due et d'inscrire sur le bulletin de versement le titre du livre et les nom et adresse du souscripteur.

Établissements F. BIVORT, M. CORNET & C^o

11, rue Fossé aux Loups

BRUXELLES

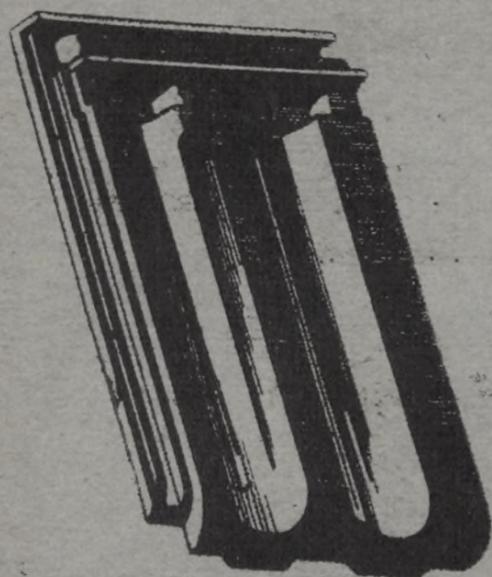
BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES

Ingénieurs. Conseils

Appareils de levage et de manutention — Ponts roulants — Ascenseurs —
Montes-charges — Mono-rails — Élevateurs — Câbles transporteurs aériens

CRICS ET VÉRINS

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES — PONTS — CHARPENTES — PYLONES



Tuileries et briqueteries du "PROGRÈS",

Société anonyme -- à Hennuyères (Belg.)

PLANCHERS transportables
en briques creuses armées
CHEMINÉES DE FUMÉE ET DE VENTILATION
A CONDUITS SIMPLES ET MULTIPLES (Système
Breveté)
BETON - Poutres - Charpentes

303

PHOTOGRAPHIE
D'ARCHITECTURE
& D'ŒUVRES D'ART

DUQUENNE

50 RUE ROUGE. UCCLE
BRUXELLES. TÉL 40366

HÉNAUX FRÈRES

ROULERS

QUAI DU CANAL, Téléphone 318.

DALLES « PORPHYRITE » de 300 × 300
sur toutes épaisseurs.

Dalles « Porphyrite » qualité Etat, répondant
aux exigences des cahiers des charges de
l'Etat.

Dalles « Porphyrite », qualité Trottoir.

Dalles rouges pour Tennis.

PIERRE BLANCHE D'EUVILLE MOULUE
POUR SIMILI.

302